

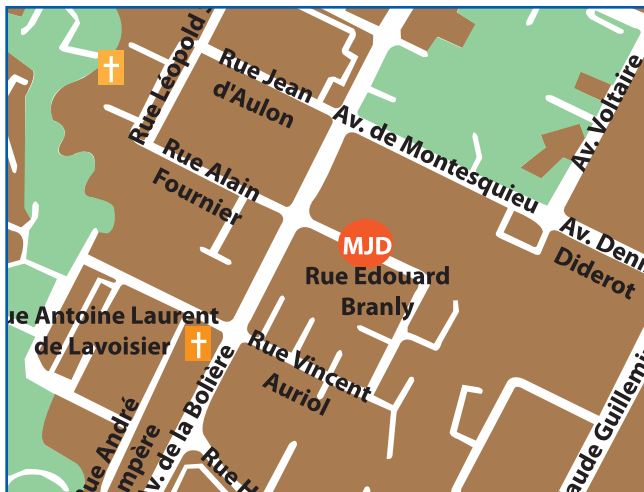
Organisation de la journée

- **Journée organisée à la Maison de Justice et du Droit d'ORLÉANS**
Jeudi 8 Mars 2012 et Vendredi 9 Mars 2012 de 9h00 à 17h00,
avec le soutien du Conseil Départemental de l'Accès au Droit du Loiret et
le Conseil de l'Ordre des Avocats d'ORLÉANS, la CAF du Loiret, le CIDFF
(Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles), Lien Social
et Médiation, Police Nationale pour vous aider et vous informer sur vos
droits.
- **A l'occasion des portes ouvertes des entretiens en visio conférence**
auront lieu à la Maison du département de PITHIVIERS, MEUNG SUR
LOIRE et JARGEAU, la Communauté de Communes de BEAUNE LA
ROLANDE, la Mairie de GIEN.

Adresse et plan d'accès >

Maison de la Justice et du Droit

3, rue Edouard Branly
45100 - ORLÉANS LA SOURCE
Tél. 02.38.69.01.22
Fax. 02.38.63.98.74
Arrêt Tramway :
"Chèque postaux"



Conseil de l'Ordre
des Avocats
d'Orléans



Ministère de la Justice - Secrétariat général/DICOM
13, place Vendôme 75042 Paris Cedex 01
www.justice.gouv.fr

Jeudi 8 Mars 2012 et
Vendredi 9 Mars 2012

Maison de Justice
et du Droit
d'ORLÉANS
Journées Portes
ouvertes sur
le thème

**"Le Droit
des Femmes"**

Conception : SG/DICOM - Crédit photo : MJD d'Orléans - PhotoAlto



Maison de
Justice et du
droit

> Orléans
Jeudi 8 Mars 2012
et Vendredi 9 Mars 2012

Une Justice plus proche et plus accessible >

La Maison de la Justice et du Droit est une structure qui dépend du ministère de la Justice (*loi du 18/12/98 relative à l'accès au droit et à la résolution amiable des conflits - décret du 29/10/01 relatif aux Maisons de la Justice et du Droit*).

Elle a plusieurs missions :

- ✓ Accueil et écoute de toute personne rencontrant une difficulté juridique.
- ✓ Information et orientation du public vers la juridiction ou le professionnel compétent.
- ✓ Aide aux victimes.
- ✓ Réponse adaptée aux petits litiges civils de la vie quotidienne (*consommation, voisinage, logement...*) ou à certaines infractions pénales.

Un lieu d'information et d'orientation >

La Maison de la Justice et du Droit est un lieu où chaque usager peut bénéficier d'un accueil, d'une écoute, d'une information sur ses droits et ses obligations. Selon la nature de la demande, une orientation vers le service compétent ou un professionnel du droit peut également être proposée.

Un service confidentiel et gratuit >

Tous les services d'information et d'orientation dispensés au sein de l'établissement sont entièrement gratuits et garantissent la confidentialité.

Une équipe permanente >

Le greffier de la Maison de justice et du droit vous accueille, vous écoute et vous informe sur vos droits. Selon le cas il vous oriente vers un intervenant présent à la Maison de justice ou vers une administration ou un professionnel du Droit.

< Programme Jeudi 8 Mars 2012 Vendredi 9 Mars 2012

Donner aux femmes les premières informations nécessaires pour leur permettre de préserver leurs droits et de réagir lorsqu'elles sont victimes de violences conjugales.

- Droit au logement.
- Droit de la famille (séparation, garde des enfants, divorce etc...)
- Droit aux prestations sociales.
- Droit à la réinsertion professionnelle.

Déroulement des journées Portes ouvertes Par entretien individuel, anonyme et gratuit

• Jeudi 8 mars de 9h00 à 17h00

- > De 9h00 à 12h00, CIDFF d'Orléans-Pithiviers (Information Juridique).
- > De 9h00 à 17h00, Psychologue de l'AVL (Aide aux victimes).
- > De 9h00 à 17h00, Greffière de la MJD et Juriste du CDAD du Loiret. (Information Juridique).
- > De 9h00 à 17h00, Avocats.
- > De 14h00 à 17h00, CAF du Loiret (Droit aux prestations familiales).
- > De 14h00 à 17h00, Police Nationale.

• Vendredi 9 Mars de 9h00 à 17h00

- > De 9h00 à 12h00, CIDFF d'Orléans-Pithiviers (Information Juridique).
- > De 9h00 à 12h00, Lien Social et Médiation (Médiation familiale).
- > De 9h00 à 17h00, Greffière de la MJD et Juriste du CDAD du Loiret (Information Juridique).
- > De 14h00 à 17h00, Avocats.
- > De 14h00 à 17h00, CAF du Loiret (Droit aux prestations familiales).
- > De 14h00 à 17h00, Police Nationale.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à la Maison de Justice et du Droit D'ORLÉANS – 02.38.69.01.22